



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA**

**RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE ABBES LAGHROUR- KHENCHELA**

- **FACULTER DES LETTRES ET LANGUES**
- **DEPARTREMENT DES LETTRES ET LANGUES ETRANGERES**
- **FILIERE : LANGUE FRANCAISE**
- **SPECIALITER : LANGUES APPLIQUEES**

**THEME :**  
**LA MAITRISE LEXICALE CHEZ LES ELVES DU LYCEE LORS DE**  
**LA REALISATION D'UNE EXPRESSION ECRITE**

**Mémoire Présenté au Département des Lettres et Langues**

**Etrangères, pour l'obtention d'un Diplôme de licence**

Présenté par :

**GHANEM Houda**

**GHODBANE Meriem**

Sous l'encadrement de :

**Mme. ABROUK Nadia**

**Année Universitaire**

**2013/2014**

# Remerciements

*Tout d'abord, nous remercions le Dieu, notre créateur de nos avoir donné les forces, la volonté et le courage afin d'accomplir ce travail modeste.*

*Nous adressons le grand remerciement à notre encadreur Mme : **Friteh Nadia** pour ses conseils et ses dirigés du début à la fin de ce travail. Nous avons eu le privilège de travailler parmi votre équipe et d'apprécier vos qualités et vos valeurs. Votre sérieux, votre compétence et votre sens du devoir nous ont énormément marqués. Veuillez trouver ici l'expression de notre respectueuse considération et notre profonde admiration pour toutes vos qualités scientifiques et humaines.*

*Finalement, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos familles qui nous ont toujours soutenues et à tout ce qui participe de réaliser ce*

*mémoire. Ainsi que l'ensemble des enseignants qui ont contribué à notre formation.*

*✿ Je dédie cette thèse à ... ✍*

*A Dieu mon créateur, le clément et le miséricordieux.*

*A toi mon père Ali, très tôt tu m'as quitté en me donnant les premières règles de la vie, en m'exhortant au travail avec beaucoup de courage et d'ardeur. Repose en paix et que ta mémoire demeure à jamais éternelle*

*A toi honorable, aimable maman Tita : Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi.*

*Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études.*

*Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte.*

*Tu as fait plus qu'une mère puisse faire pour que ses enfants suivent le bon chemin dans leur vie et leurs études.*

*Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.*

*A tous mes frères et mes sœurs : Lahcen, Houcine, Salah, Midou, Khadidja, Aicha, Rebiha, Amel, Hadjer*

*A mon très cher frère Mahfoud, son épouse Alia*

*Et leurs petites filles : Maysoun, Amoula*

*A ma très chère soeur Mouna, son mari Walid et leur petit chou au caramel Anis*

*A mon . binôme Meriem et sa famille Ghoudban*

*À mes chères ami(e)s qui m'ont toujours aidé et encouragé, qui étaient toujours à mes côtés, et qui m'ont accompagnés durant mon chemin d'études supérieures : Anissa, Doly, Hanane, Halima, Meriem, Assia, Mouhamed, Mounaim*

**GhanemHouda**

### **Dédicace:**

*Je dédie ce modeste travail à: À mes parents, à l'amour dont ils ne cessent de me combler, que leur procure bonne santé et longue vie. Et bien sûr à mes frères et sœurs, sans oublier celle qui fait aujourd'hui la joie de notre famille: ma nièce "ARWA", à toute ma famille et mes amis. À mon binôme HOUDA et sa famille GHANEM. Et surtout à mon encadreur MADAME FRIETH NADIA qui nous a orientés dans ce travail. Et à tous mes professeurs. Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, je vous dis merci.*

**Ghoudban**

**Meriem**

## Résumé

Le lexique est un vaste domaine dont on peut dénombrer ou limiter un intégral. C'est pour ça, et dans notre simple travail, on a essayé de focaliser notre recherche sur les difficultés et les lacunes du lexique pour les élèves de 3<sup>ème</sup> Année Secondaire (cas de classe lettre et langue étrangères) afin de décerner les différents types d'obstacles dans lesquels peuvent se heurter un élève à ce niveau et surtout lors de la réalisation de la production écrite cette recherche vise à décrire, les erreurs lexicales commises en production écrite et on a essayé plus tard de remédier à ces obstacles qui régressent le niveau des apprenants surtout dans la langue Française. L'enseignement du vocabulaire est toujours subordonné à des tâches d'écriture ou de lecture et vise davantage l'acquisition de mots précis que le développement d'une réelle compétence lexicale.

Mots clés : difficultés lexicales ,Maîtrise lexicales ,Production écrite .

Summary ; Lexique is a wide field that can be counted or limit full. that's why ,and in our humble research ,we have tried to emphasize on the difficulties as well as and the deficit of lexique for 3<sup>rd</sup> year secondary school learners (sample of foreign languages classes) so as to recognize the different types of obstacles our learners face while producing a piece of writing .This research aims at describing the lexical errors committed in written expression and in the same time ,we have tried to remedy the learners' deficiencies mainly at the French language. Teaching vocabulary is always subject to the duties of writing or reading acquisition and is more precise words that the development of a real lexical competence.

ملخص اللفظ ميدان واسع حيث يمكننا عدده او حتى حده . و لهذا و في عملنا المتواضع هذا قد حاولنا أن نركز البحث حول الصعوبات والثغرات في الفاظ التلاميذ السنة الثالثة ثانوي (حالة من فئة اداب واللغات الأجنبية) . و هذا لتبين مختلف أنواع العقبات التي يمكن أن تتصادم على التلميذ في هذا المستوى و خاصة أثناء التعبير الكتابي هذا البحث يهدف إلى وصف الاخطاء اللفظية المرتكبة في التعبير الكتابي و حاولنا ايضا فيما بعد ايجاد حلول لهذه العقبات التي قد تؤدي الى انخفاض مستوى المتعلم خاصة في اللغة الفرنسية و تعليم المفردات متبوع دائما بواجبات كتابة و قراءة حيث تهدف لاكتساب اكثر لكلمات دقيقة على تطوير فعلي لقدرة لفظية

# *Introduction générale*

The title 'Introduction générale' is written in a bold, italicized, yellow font. Below the text is a shadow effect consisting of several horizontal lines that create a 3D appearance, suggesting the text is floating above a surface.

## Introduction Générale :

Le français est une langue parlée et écrite, elle est un moyen de communication .

Des recherches menées par les didacticiens ont mis en évidence que les apprenants d'une langue Étrangère disposaient de deux conceptions différentes ; pour certains, apprendre une langue c'est Acquérir des connaissances :

(linguistiques,culturelles.....etc.). Pour d'autres, c'est une occasion de mémoriser et d'accumuler des connaissances à mettre en pratique dans l'exercice de communication ou de rédaction (production orale ou/et écrite). (Henri, Boyer : 1990).

Autrement dit, l'apprentissage d'une langue étrangère consiste à acquérir des savoirs et des savoir-faire. Dans notre travail de recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire en didactique, notre intérêt s'est porté sur les problèmes que rencontrent les élèves de la classe terminale lettre et langues lors de la réalisation d'une expression écrite. cas des élèves de classe 3eme langues étrangères du lycée (Khaldi Mamoun Khenchela). Nous allons tenter de cerner les types d'erreurs qui affectent une production écrite et cela en nous intéressant aux erreurs commises par les élèves de la classe terminale lettre et langues étrangères (difficultés d'ordre lexical).

Notre choix s'est fixé sur les apprenants de la langue française dont les attentes pressent. la langue française est importante, nécessaire et presque indispensable dans la réalité linguistique algérienne. Tous les domaines socio-économiques, culturels, éducatif... utilisent ce moyen d'expression et de communication. Le but est de déterminer les difficultés spécifiques aux apprenants 3eme secondaire lettre et

langues étrangères à d'expression écrit.

### **Choix du sujet :**

Le français langue c'est une seconde langue de scolarisation en Algérie et le français enseigné aux élèves de tous les établissements algériens, mais le contexte d'enseignement du français comme une langue seconde diffère de celui de l'enseignement d'une langue maternelle (arabe).

Les apprenants étaient confrontés à la nécessité de se faire comprendre, de faire passer un message, de communiquer quelques choses.

Mais pourquoi tenter une analyse d'erreurs ? Et pourquoi l'attacher au lexique.

Evidemment, on ne peut que mettre en garde les apprenants contre la tentation de croire que l'apprentissage d'une L2 consiste en l'ingestion de son lexique. Mais à l'inverse on ne peut non plus considérer que seule la grammaire est structurée, organisée. Le lexique étant perçu comme un « domaine flou », et imprévisible. Les deux domaines se recoupent : les mots ont une morphologie, et leur graphie en français, bien que complexe, obéit quand même à certaines règles. Ce sont ces règles, ou d'autres règles supposés, que les apprenants essaient de comprendre et de s'approprier de façon à enrichir leur vocabulaire.

L'étude du lexique est essentielle pour deux raisons :

-D'une part, c'est le déficit le plus important, en termes de communication. Même si on peut se faire comprendre (quoique de manière très imprécise) à l'orale par exemple.

-D'autre part, les mots sont mémorisés par leur morphologies prioritairement. Leur

organisation en champs et réseaux sémantiques intervient plus tard, lorsque le vocabulaire acquis est assez vaste pour former des relations.

### **Problématique :**

La présente recherche, s'intéresse aux difficultés lexicales rencontrées par les élèves de la classe terminale. Elle a pour objectif de répondre à deux grandes questions :

- 1)- Quelles sont les difficultés lexicales rencontrées par les élèves ?
- 2)- Quelles sont les origines et les causes de ces difficultés ?

Ces deux grandes questions forment (ou constitue) notre problématique de départ.

### **Hypothèses :**

Après avoir exposé notre problématique, nous allons émettre les hypothèses suivantes:

**1 :** L'influence des connaissances antérieures en d'autres langues ainsi que le facteur d'âge peuvent être à l'origine de ces difficultés.

**2 :** La complexité du système de la langue française peut être aussi à l'origine de ces difficultés.

**3 :** Probabilité que l'élève n'essai jamais d'écrire en français hors les cours du classe

Il aurait aussi un problème d'identification, écrire en français dans une société arabo-musulmane comblerait à l'élève une étiquette particulière, parce qu'il y a moins de contact avec le français qu'autrefois

Enfin transmission de ce savoir (FLE) par des enseignant et des remises en causes

Pour arriver à des résultats fluctueux ; nous allons mener une enquête sur le terrain

prés de l'élève et de l'enseignant, c'est-à-dire dans l'espace de la classe. et par ces hypothèses nous pouvons proposer des explications aux difficultés lexicales.

### **L'objet d'étude :**

Voici donc les objectifs visés par la présente recherche:

1. décrire les types de problèmes lexicaux d'étudiants soumis à une activité de rédaction de texte et établir la fréquence de chaque type ;
2. décrire les stratégies de résolution de problèmes lexicaux d'étudiants lors de la réalisation d'une expression écrite.

Notre objectif essentiel est d'arriver à savoir comment éviter les lacunes lexicales et comment peut-on parvenir à l'amélioration de l'expression écrite chez les apprenants, Il est nécessaire de situer les insuffisances et les problèmes spécifiques aux élèves dans l'exercice de l'expression écrite et rendre la langue française plus accessible. Ce travail de recherche sera une tentative de mettre au point des stratégies à partir d'une analyse des erreurs commises par les apprenants et en fonction de leur besoins.

Notre souci n'est pas d'imposer aux apprenants un nouveau programme d'étude de la langue française, mais plutôt de susciter un choix, d'éveiller l'intérêt, de faciliter

L'apprentissage de cette langue et puis, de rechercher un rendement maximum. Il s'agit, en fait de faire naître une motivation à l'étude de la langue française chez l'élève

# CHAPTER 01

Définition de quelques mots clés les caractéristiques de la notion de l'erreur  
lexicale :

## **La notion de l'Erreur lexical :**

### **Le cadre conceptuel :**

consiste-la partie théorique de tout projet de recherche. et doit, par conséquent, présenter l'ensemble de notions auxquelles fera appel la méthodologie. La présentation de notre cadre conceptuel se divise en quatre parties. La première a pour mission de définir clairement l'ensemble des termes et concepts que nous utiliserons dans la présente recherche. La deuxième partie, quant à elle, vise à caractériser la notion d'erreur lexicale essentielle à la réalisation de notre premier objectif. La troisième partie s'intéresse à l'élève lui-même. Finalement, la quatrième partie présentera les stratégies de résolution des problèmes lexicaux .

### **-Définition de quelques concepts clés :**

#### **LA DIDACTIQUE :**

**Origine du concept :** Les racines de la didactique remontent à l'antiquité et au moins aux philosophes grecs et aux civilisations orientales (chinoise notamment) pour ce qui est des traces écrites.

C'est l'adjectif didactique qui apparaît le premier au Moyen Âge: en 1554, rapporte le Grand Larousse encyclopédique. Quant au substantif féminin, la Didactique, c'est Le Robert de 1955 et "le Littré" dans son édition de 1960, qui citent la didactique comme "art d'enseigner".

Du **XVIII<sup>e</sup>** au **XX<sup>e</sup>** les théories se multiplient, avec de nouvelles perspectives ouvertes par les **psychologies** de l' **éducation**, la **motivation**, ainsi que l'emploi des outils **informatiques** et de l'**internet** (**e-formation**, **intelligence artificielle** au service de

l'apprentissage, [wikiversité](#), etc.) et de l'apprentissage tout au long de la vie.

## **L'ÉCRITURE :**

“L’écriture est définie comme une activité mentale complexe, impliquant la mise en œuvre d’un ensemble de connaissances- tant préférentielles, linguistiques que pragmatiques-au moyen de l’activation et de l’articulation de nombreux processus mentaux: ceux-ci permettent, entre autres, la récupération et la sélection d’informations, la sélection de formes linguistiques adéquates, la programmation et l’exécution motrices indispensables à la production de traces écrites, à l’instauration d’activités de relecture et de correction” (2009 p.4).

## **L'EXPRESSION ÉCRITE :**

Selon la psychologie cognitive, la production écrite consiste à transformer les informations référentielles en une trace linguistique linéaire, respectant une visée communicative.

L’expression est un moyen d’action mis en œuvre par un émetteur sur un destinataire, le premier voulant produire un effet sur le second grâce à la langue. S’exprimer à l’écrit ne revient pas à écrire, mais à écrire pour

### **1.1. Le lexique :**

Il convient tout d’abord de définir ce niveau d’analyse linguistique sur lequel nous avons choisi de travailler c’est-à-dire : le lexique. Pour ce faire, nous emprunterons à J. Dubois in le dictionnaire de la linguistique la définition suivante : «le lexique est

l'ensemble des unités formant la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur ». Nous préciserons cette définition en soulignant que le lexique est formé d'un ensemble d'unités, mots ou lexème .D'ailleurs, il est difficile de donner le nombre exact des unités qui le forment. Toutes les études linguistiques qui ont été entreprises sur le lexique ont opéré la distinction entre lexique et vocabulaire Il est donc important de clarifier ici cette dichotomie qui relève selon R. Glisson et D. Coste des oppositions langue/parole (terminologie de F. De Saussure) et langue/discours (terminologie de G.Guillaume) : lexique renvoyant à la langue et vocabulaire au discours.

### 1.1.1. Que signifie le terme lexème :

Le **lexème** (aussi appelé **unité lexicale** par le [Conseil supérieur de la langue française](#) et de nombreux grammairiens et lexicographes) est le **morphème lexical** d'un **lemme**<sup>1</sup>, c'est-à-dire une unité de sens et de son qui n'est pas **fonctionnelle** ou **dérivationnelle**. Le lexème renvoie à une notion abstraite ou concrète indépendante de la situation de communication.

C'est un **synonyme** de **radical** dans la plupart des cas, surtout utilisé dans le cadre de la lexicologie en **synchronie**. En effet, **diachroniquement**, radical et lexème peuvent ne pas coïncider.

### Terminologie :

Les notions de *lemme* et de **lexème** sont employées de manière très variable selon les linguistes et leur école de pensée. Pour certains, ce qu'on nomme ici *lexème* correspond à la définition qu'on donne dans cette encyclopédie au *lemme*. Même si la terminologie adoptée ici est contestable, on utilisera *lexème* et *lemme* de cette manière :

le *lemme* est l'unité autonome du lexique au plan sémantique : un même lemme contient un ou plusieurs lexèmes, lesquels dépendent du contexte d'emploi ;

le *lexème* (ou unité lexicale) est le constituant lexical (prononcé ou écrit), autonome ou non, d'un lemme. Cependant, un même *lemme* (sémantique) peut parfois être constitué de plusieurs *lexèmes* (en cas de graphies ou prononciations multiples ou d'évolutions graphiques, mais pas en cas de flexion normale). L'opposition du *lexème* contre le *lemme* se traduit donc dans l'opposition du *signifiant* (les *lexèmes*) contre le *signifié* (les *lemmes*). On doit aussi distinguer *lexème* et *mot*, qui peuvent sembler proches selon la classification adoptée ci-dessus :

le même *lexème* (*unité lexicale*) peut être prononcé ou écrit de plusieurs façons (dans la même langue) pour signifier le même *lemme*.

le même *mot* peut être utilisé avec des significations différentes (qui existent indépendamment de leur contexte), chacune constituant un *lemme* (au plan sémantique) : le mot reprend alors un ensemble de prononciations ou de transcriptions qui lui sont propre (avec parfois des différences de contenu de ces ensembles entre le mot écrit et le mot prononcé !) sous lequel se regroupent tous les *lemmes* (signifiés), chacun constituant un *lexème* (signifiant).

D'après la distinction entre lexique/ vocabulaire, le *lexème* est l'unité de base du lexique. Dans le dictionnaire de la linguistique, le *lexème* est assimilé au morphème (= morphème lexical) ou à l'unité de signification (souvent supérieur au mot). Plus

souvent on cherchera à distinguer le morphème grammatical et le morphème lexical (J.DUBOIS, 1994 : 310). A. MARTINET propose une appellation différente, il propose le terme monème pour désigner l'unité significative de première articulation ; il suggère ensuite de distinguer lexème et morphème, le lexème trouvant sa place dans le lexique et le morphème dans la grammaire, nous allons revenir sur la définition du monème lexical incessamment. A présent, nous allons définir l'unité lexicale (lexie).

### 1.1.2. Que signifie l'unité lexicale (lexie) :

Le **lemme**, ou **lexie** ou **item lexical**, est l'unité autonome constituante du lexique d'une langue. C'est une suite de caractères formant une unité sémantique et pouvant constituer une entrée de dictionnaire. Dans le vocabulaire courant, on parlera plus souvent de « mot », notion qui manque cependant de clarté. On construit des énoncés avec des lemmes ; les lemmes sont faits de morphèmes.

Chaque lemme possède un signifiant et un signifié uniques en ce sens que l'ensemble de sa (ou ses) dénotations – sens propre – et de ses connotations – sens figurés – ajouté à ses possibilités d'emploi ne sont pas représentés par un autre lemme. Par exemple, les lemmes synonymes « travailler » et « trimer » ne sont pas identiques, outre la différence de signifiant.

Bien qu'ils renvoient tous deux au même dénoté, celui de « fournir un effort en vue d'un résultat », l'un appartient au registre courant, l'autre au registre familier.

Le premier possède une connotation neutre voire positive,

le second est franchement péjoratif et décrit l'effort sous l'angle de la pénibilité.

On dira que le champ sémantique de chaque lemme est unique : le lexique ne souffre pas la redondance.

Dans le dictionnaire de la linguistique, la lexie est définie comme suit :

« La lexie est l'unité fonctionnelle significative du discours, contrairement au lexème,

unité abstraite appartenant à la langue. La lexie simple peut être un mot : chien, table.

## **Définition de quelques concepts clés et caractérisation de**

### **La notion de l'erreur lexicale**

### **Réflexion sur la notion d'erreur lexicale**

### **Vers une typologie des erreurs lexicales en classe du FLE**

La présente contribution vise à rendre compte de la notion d'erreur lexicale en production écrite. Si l'on compte aujourd'hui nombreux travaux sur l'orthographe et la morpho- syntaxe, il n'est pas de même pour le lexique qui, malgré le regain d'intérêt dont il bénéficie ces dernières années, reste le «parent pauvre» de la didactique du FLE. Notre volonté de nous intéresser à la notion d'erreur lexicale tire son origine des résultats d'un travail de recherche mené dans le cadre des activités du Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes (L.D.L.T) et ayant pour objet la compétence dérivationnelle en corrélation avec la compétence scripturale chez des lycéens algériens apprenants du FLE (Khaldi Mamoune, 2013). L'examen de ces résultats a suscité chez nous de nombreuses questions relatives à l'erreur lexicale et à son traitement en didactique du FLE qu'il nous semblait important d'explorer:

Qu'est-ce qu'une erreur lexicale? Quelle structure pour une typologie des erreurs lexicale en FLE? Et quel intérêt de l'élaboration d'une typologie des erreurs lexicale en didactique des langues?

Mots clés : Lexique, Erreur lexicale, Analyse des erreurs , Typologie des erreurs

lexicales. La lexie composée peut contenir plusieurs mots en phase (J.DUBOIS ,1994 : P282) d'intégration ou intégrés ».Il est indispensable pour la clarté de l'analyse de définir les unités linguistiques qui constituent le lexique. Nous savons qu'une langue est formée d'unités significatives minimales : les monèmes. Ces derniers se divisent en deux classes :

### **1.1.3. Les monèmes lexicaux :**

Leur nombre dans une langue n'est jamais limité puisque des lexèmes nouveaux apparaissent afin de satisfaire de nouveaux besoins communicatifs, alors que, d'autres disparaissent, il ne faut pas oublier comme le précise A. MARTINET que « l'apparition de nouveaux besoins de communication entraîne celle de nouvelles désignations, les progrès de la division du travail ont pour conséquence la création de nouveaux termes correspondant aux nouvelles fonctions et aux nouvelles techniques ». (1970 :119) Par conséquent, nous dirons que les monèmes lexicaux appartiennent à un inventaire, illimité. D'ailleurs, A. MARTINET l'a bien souligné in les éléments de linguistique générale. « Les monèmes lexicaux (lexèmes) sont ceux qui appartiennent à des inventaires illimités. »

### **1.1.4. Les monèmes grammaticaux :**

Contrairement aux monèmes lexicaux, ils sont en nombre limité dans toute langue (ex : les possessifs, les prépositions...).A. MARTINET dans élément de linguistique générale, dit que « les monèmes grammaticaux sont ceux qui alternent, dans les

positions considérées avec un nombre relativement réduit d'autres monèmes ». (1970 :118). La définition de cette unité linguistique à savoir les monèmes grammaticaux nous permet de faire une distinction lexicale/grammaire. La liste des éléments composant le lexique est illimitée. Celui-ci ne pourra jamais être un système clos puisque de nouveaux éléments s'ajoutent à toute langue donnée, pour satisfaire de nouveaux besoins.

La grammaire quant à elle est « constituée par un ensemble de petits systèmes à l'intérieur desquels s'opposent des termes peu nombreux : par exemple, dans le système du nombre, un singulier, un pluriel éventuellement un duel, rarement plus ». (J. PERROT, 1973 :283). Pour conclure nous dirons que le lexique et la grammaire apparaissent comme indispensables comme le souligne F. DE SAUSSURE, la place du lexique est aussi fondamentale que celle des faits étudiés dans la grammaire. Autrement dit, pour lui, le lexique et la grammaire sont deux niveaux interdépendants.

Il est nécessaire de savoir, en premier lieu, qu'est ce que une erreur, puis séparer les deux notions : erreur/ faute. Ensuite faire le lien entre l'erreur et la norme, la norme et le lexique, pour arriver enfin à présenter les différents visages de l'erreur lexicale.

### **Erreur et faute : une même notion mais présentée différemment :**

Cette différence est ressentie et utilisée par les locuteurs, ainsi qu'en témoigne la recommandation des pédagogues de ne plus utiliser dans leurs appréciations *faute* mais *erreur*, moins stigmatisant pour les élèves, du fait qu'employer *faute* a pour effet d'attribuer à l'élève la responsabilité de l'erreur. En même temps, les deux mots

apparaissent suffisamment proches pour être substitués l'un à l'autre afin d'éviter une répétition, ce qui paraît être le cas dans « Même de jolies fautes de français, même d'adorables et rares, aussi bien, erreurs d'orthographe, mettaient un charme de plus dans ce courrier presque quotidien » (Verlaine, cité dans le Trésor de la langue française). D'autres contextes, en particulier parmi les expressions figées, montrent que les deux noms ne sont pas équivalents : Vous faites erreur (\*faute). Sauf erreur (\*faute). Induire en erreur (\*faute). Par erreur (\*faute). Un sans faute (\*erreur), C'est de ma faute (\*erreur), etc.

### **1. Définition de l'erreur :**

L'erreur a longtemps été considérée comme une anomalie, une faille, voire quelque chose d'inconcevable. Dans le dictionnaire de la didactique de français langue étrangère et seconde l'erreur est définie comme « un écart par rapport à la représentation normé ». (2003.86) Le Robert de la langue française propose cette définition-ci : « erreur : chose fausse, erronée par rapport à une norme (différence par rapport au modèle ou au réel). Faute, inexactitude». Nous remarquons que la notion d'erreur n'était pas positive (au même titre qu'errements, errant, etc.). Si l'on se place de point de vue de l'élève, l'erreur peut en effet être considérée comme ce qui entrave, gêne, voire empêche l'apprentissage (selon seve François). Mais la notion a pris une dimension nouvelle avec l'application des théories linguistiques et aux recherches sur l'apprentissage, selon ces dernières « l'erreur résultait de l'interférence

des habitudes de langue maternelle sur l'apprentissage d'une autre langue » corder

La psychologie cognitive remis en cause aussi la notion d'erreur puisqu'elle explique que : « l'idée que l'apprentissage / acquisition d'une langue ne serait se réduire à une imprégnation passive ou à une simple imitation : il s'agit d'une activité complexe, mettant en jeu des stratégies d'appropriation du système de la langue cible ou L2 et de communication, le tout par essais de tâtonnements » (selon SEVE. F.)

## **2.2. Faute vs erreur :**

Chacun s'accorde désormais à préférer le terme erreur à celui de faute. Parler, en effet de « faute » induirait l'idée de condamnation morale. En effet « il y a dans «faute » une connotation morale qui est culpabilisatrice. » (yvonne.cossu.1995). Le terme faute est utilisé pour décrire la non –conformité à la norme. Cette dernière est considérée comme une valeur que l'on ne doit pas violer, et donc toute violation est sanctionnée. Ainsi, avec le terme de faute, on ne s'intéresse qu'au résultat. Avec le terme erreur, on tient compte du processus d'apprentissage propre à chaque apprenant, « l'erreur reflète les tâtonnement et les hésitations qui sont naturels et essentiels dans le processus d'apprentissage. ». (Selon SEVE. F.) Après avoir défini la notion d'erreur en général, il est nécessaire à présent de faire le lien entre l'erreur et la norme.

## **2.3. Erreur et norme :**

Le concept de langue est étroitement lié à celui de norme. Pour que la communication soit possible, la langue doit être « stable et codifié ». En effet, c'est parce qu'ils partagent un code commun que deux humains peuvent communiquer. L'usage de la

langue, même au sein d'une communauté linguistique, présente de nombreuses variations. Les variations peuvent s'observer aux niveaux phonique et lexical, et dans une moindre mesure, aux niveaux syntaxiques et morphologiques.

Bien entendu, il existe différentes conceptions de ce qu'est ou doit être la norme.

Nous en présenterons ici trois conceptions différentes ; c'est à ces normes que nous ferons appel pour reconnaître un problème lexical. Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit la norme comme suit : « système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel. » (DUBOIS, 1994 : p 330). Nous pourrions qualifier cette approche de norme prescriptive ; elle édicte les usages qui doivent être conservés parmi les variantes linguistiquement possibles et condamne par le fait même les autres.

La norme prescriptive alimente la grammaire normative d'une langue, d'ailleurs, il existe des organismes comme l'académie française qui est autorité en ce domaine.

Selon cette norme, une erreur est commise chaque fois qu'il y a écart par rapport à la variante privilégiée parmi celles possible, même celles qui seraient linguistiquement justifiables.

La norme prescriptive ne fait pas vraiment de distinction entre l'expression écrite et l'expression orale ; la langue écrite étant la « bonne », l'oral doit la refléter. Les linguistes conçoivent souvent la norme d'une façon différente .pour eux, c'est l'usage qui la détermine ; c'est donc par l'analyse de la parole au sens saussurien que les linguistes dégageront les formes courantes, donc « normale » de l'usage. On pourrait qualifier cette approche de norme descriptive. La norme est ainsi fixée par les

locuteurs et change en fonction des variations géographiques, sociales, etc. par conséquent, la norme écrite différera de la norme orale. Une erreur sera donc un écart par rapport à l'usage de la majorité. Ainsi un autobus ou un aéroport pourraient être normés dans certains milieux.

Un autre type de norme recoupe les deux autres : il s'agit de la norme fonctionnelle, selon ce point de vue, c'est le contexte qui « impose » la norme ; la norme écrite sera donc différente de la norme parlée, qui elle, changera selon que la conversation a lieu dans un café, lors d'une réunion avec un supérieur, dans les vestiaires, etc. « dans la perspective fonctionnelle, le bon usage est celui qui est adapté aux diverses situations de communication, aux situation de la vie en société ».(dallaire,1997 :30).

Il y a erreur si la variété où le registre de langue ne correspond pas aux contextes de l'acte langagier. La norme fonctionnelle s'associe mieux à la norme descriptive qu'à la norme prescriptive, qui voudrait plutôt voir l'utilisation, en toutes d'un français uniforme calqué sur le code écrit.

#### **2.4. La présente recherche et la norme :**

La présente recherche s'intéresse à l'erreur lexicale, et demande donc à s'intéresser à la notion de norme. En effet, le concept même de l'erreur implique nécessairement une idée de dérivation, qui sera elle-même observée par rapport à une norme. Une fois qu'il est admis qu'il n'existe pas qu'une norme, il est maintenant important de déterminer où se situera la norme dans le cadre de notre recherche.

Les erreurs lexicales seront recensées dans un corpus des productions écrites rédigées par des apprenant adultes du français langue étrangère dans une école privée, par conséquent, le français employé dans ces productions devrait être un français

écrit courant ou soutenu ; les registres de langue familier ou vulgaire seront donc considérés comme déviants par rapport au contexte. Nous savons que le français écrit est très rigide en ce qui concerne l'orthographe grammaticale. En ce domaine, comme en syntaxe, la grammaire impose ses règles de façon systématique et on doit s'y conformer ; c'est la norme prescriptive qui domine. Pour le lexique, par contre, la norme à considérer ne sera pas toujours la même, puisque la norme touchant certaines dimensions du lexique est définie par l'usage plutôt que par des règles strictes. Malgré tout, certains aspects du lexique pourront être analysés dans une perspective prescriptive, et nous adopterons cette approche pour tenter de minimiser une part de subjectivité inhérente au concept même d'erreur lexicale. Une remarque mérite d'être faite à propos de notre concept d'erreur.

## **2.5. Le lexique et la norme :**

Par l'exploitation des différentes dimensions de l'unité lexicale, nous tenterons de voir de quelle façon la norme peut s'y appliquer, et comment elle peut être transgressée. Cette démarche nous permettra de définir notre conception de l'erreur lexicale.

Le premier objectif de notre recherche vise à décrire les types d'erreurs lexicales commises par ses apprenants. Si nous avons décrit les principaux concepts linguistiques auxquels nous ferons appel dans nos analyses lexicales, nous allons maintenant rappeler clairement ce que nous entendons par « erreur lexicale ».

### **2.5.1. Le lexique et la norme prescriptive :**

Nous allons présenter les aspects du lexique pour lesquels l'usage standard est fixé. Il sera possible de statuer de façon assez catégorique sur un problème lexical relevant

de ces aspects. C'est ici que la norme prescriptive fera autorité.

### **Le signifiant de l'unité lexicale :**

Le signifiant de l'unité lexicale est certainement sa dimension la plus tangible, notamment à l'écrit, où il se manifeste par une suite de caractères. Cet aspect de la lexie est aussi très codifié et soumis aux règles de l'orthographe lexicale, plus communément appelée orthographe d'usage. L'orthographe d'usage est aussi figée que les règles grammaticales et ne laisse que peu de liberté au scripteur. Mais il existe quelques cas de souplesse dans l'orthographe française qui découlent d'une période de transition due à une évolution normale de la langue. Si deux choix coexistent, un seul subsistera et deviendra normé. C'est la norme prescriptive qui fait loi et l'orthographe lexicale acceptée sera celle qui figure dans les ouvrages de référence (dictionnaire...). La norme est rigide en ce qui concerne le signifiant, en ne respectant pas l'orthographe lexicale recommandée : la norme est transgressée. Nous distinguons deux cas :

- L'erreur d'orthographe d'usage, qui indique une méconnaissance de la forme écrite du signifiant de la lexie employée
- Le barbarisme est un type d'erreur qui indique une méconnaissance du signifiant plus profonde qui se manifeste à l'écrit ainsi qu'à l'orale.

### **Le signifié :**

Le sens de l'unité lexicale constitue la propriété centrale, elle existe pour véhiculer un sens ; c'est le sens que l'on veut exprimer qui déterminera le choix lexical.

Le signifié d'une lexie est aussi figé et soumis à la norme prescriptive. Une transgression est possible en ce qui concerne le signifié qui consiste en le non respect

de la composante de sens centrale : nous nommerons une telle erreur impropriété. Les aspects du lexique qui pourront être jugés en fonction de la norme prescriptive sont ceux que l'on retrouve dans les ouvrages de référence.

### **2.5.2. Les dimensions moins prescriptive du lexique :**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'erreur lexicale ne serait être définie par rapport à la norme prescriptive. En effet, les lois qui régissent l'emploi du lexique dans la langue demeurent floues, et ce, même dans la langue écrite.

L'élaboration d'une « grammaire » contenant l'ensemble des règles lexicales est une tâche colossale et loin d'être achevée. par conséquent, peu de règles strictes baliseront l'usage du vocabulaire. "Le lexique est le domaine de la langue qui laisse le plus de latitude, offre le plus de souplesse au locuteur, qui pourra se permettre un peu d'originalité et de créativité». Si les règles grammaticales sont très strictes et les possibilités syntaxiques limitées, les possibilités lexicales, elles, sont infinies. Une approche prescriptive en matière de lexique serait une grave erreur, puisqu'elle réduirait la langue à un ensemble infini de possibilités figées.

### **3. Les différents visages de l'erreur lexicale :**

Notre conception de l'erreur lexicale recouvre plusieurs dysfonctionnements que certains considèrent comme relevant d'autres dimensions du code écrit (grammaire).

Nous considérons comme lexicale toute information relative à une lexie, par exemple, le dysfonctionnement d'origine lexicale qui se manifeste au niveau des accords grammaticaux.

C'est pourquoi nous parlerons d'erreur lexico grammaticale. En plus de l'erreur lexico- grammaticale, l'erreur lexico- syntaxique fait partie de l'erreur lexicale

puisque, la source de l'erreur est lexicale alors que sa manifestation est syntaxique. Nous dirons, avant de commencer notre exploration de la notion d'erreur lexicale, que nous considérons lexicale toute erreur découlant de la violation d'une propriété inhérente à une lexie, cette violation aura des incidences sur d'autres dimensions lexicales : syntaxique et morphologique. Nous pourrions remonter à la source lexicale d'un dysfonctionnement en apparence grammatical ou syntaxique pour comprendre justement la nature du problème. En effet, remonter à l'origine de l'erreur c'est la moitié du chemin vers la résolution du problème lexical. Nous pouvons faire la comparaison avec le médecin qui se contente de constater d'inquiétantes plaques rouges sur le corps d'un patient sans chercher à comprendre l'origine ! ce médecin personne ne se confiera à ses soins.

### **Conclusion partielle:**

Le présent chapitre a présenté les concepts de base de l'étude des difficultés lexicales des Élèves de langue française. Nous avons caractérisé aussi la notion d'erreur lexicale. Nous comprenons maintenant que le lexique et la norme ont une relation étroite. D'ailleurs toute entrave à la norme conduit directement à des problèmes ou difficultés lexicales.

### **Quatre choses importantes ressortent de ce chapitre :**

- La définition du lexique
- L'erreur et sa relation avec la faute.
- L'erreur et la norme en toutes ses dimensions.
- Les différents visages de l'erreur lexicale.

# CHAPITRE 02

## CADRE METHODOLOGIQUE

**Identification des éléments de l'enquête et description des étapes de reconnaissance des erreurs**

Avant de commencer notre présentation on va d'abord parler sur les difficultés rencontrées par l'élève

et les différents types d'erreurs :

**Les difficultés rencontrées par l'élève :**

### **1 .Les difficultés rencontrées par les apprenants :**

Comme tout les apprenants, l'élève à plusieurs difficultés :

Difficultés d'ordre syntaxique : qui se manifestent par la non compréhension des

fonctions attribuées aux différents constituants des énoncés tels que les fonctions verbales, sujets, adjectifs, etc.

Difficultés d'ordre phonétique : qui se manifestent par le non maîtrise des phénomènes phonétiques (liées à la prononciation) et qui entrave aussi les productions écrites élèves .

Difficultés d'ordre lexical : qui se manifestent par des erreurs du lexique que nous allons appeler aussi « erreurs lexicales » la formation lexicale ou bien du sens lexical. Dans notre étude nous allons justement nous intéresser aux difficultés lexicales (nous allons nous limités à l'analyse des erreurs lexicales commises par les apprenants les élèves afin de chercher l'origine de ces erreurs. Pour ce faire nous allons dresser une grille dont laquelle les erreurs lexicales sont recensées et sur laquelle notre analyse des productions écrites va se réaliser.

## **2. Types d'erreurs lexicales :**

Erreurs d'orthographe lexicale.

Impropiété.

Mélange de codes.

Changement de registres de langue.

Erreurs d'attention.

Création d'une nouvelle lexie.

Barbarisme.

Pléonasme.

Mauvaise dérivation morphologique.

Répétition.

Imprécision.

Cas litigieux (d'autres cas).

Dans notre cadre conceptuel, nous avons couvert les différents aspects du lexique, qui nous intéresse, et qui constituent, selon nous, des possibilités d'erreurs. C'est dans cette optique que nous allons proposer la typologie de problèmes lexicaux qui va avoir des visées descriptives (classer les dysfonctionnements ou bien les écarts). Puis à visées explicatives dans la mesure du possible, établir la source (la cause) du problème observé. Notre typologie des problèmes (difficultés) lexicaux se divise en trois parties (cas) :

Difficultés résultant de l'unité lexicale.

Difficultés découlant de la méthode de l'enseignant et la complexité du système .

Difficultés résultant des connaissances antérieures (influence d'une autre langue).

En d'autres termes, on retrouve des erreurs de : forme, de sens et d'interférence.

Nous allons, à présent, les définir une manière plus précise :

Les erreurs de forme : sont les erreurs où l'apparence du mot est mise en valeur, c'est une confusion de forme d'un lexème avec une forme d'un autre lexème. Nous avons l'erreur absolue car elle aboutit à une forme inexistante (nous pouvons correspondre l'erreur absolue au niveau du mot à un barbarisme.)

L'erreur relative car la forme est existante mais inacceptable dans le contexte utilisé ;

c'est une erreur de morphologie.

Les erreurs de sens : ce genre de faute touche le contenu du mot, c'est une confusion liée à l'analogie sémantique .Du point de vue pédagogique : il s'agit d'un type particulier de faute induit par la structure de la langue maternelle de l'élève

**Ces erreurs peuvent être classées dans le tableau ci-dessus :**

Nature de l'erreur	Type d'erreurs	Cause des erreurs
Erreur Lexicale	Erreur De Forme	Erreur absolue
		Erreur relative
	Erreur de sens	Analogie sémantique
	Erreur d'interférence	Contacte de langues maternelle

## 1.1. Description du milieu d'étude :

### Lycée Khaldi Mamoune



Se situe dans le centre ville de la Wilaya de Khenchela il possède une porte générale .

L'établissement accueillait 960 élèves et les 150 personnels qui les encadrent. À

l'heure actuelle, l'établissement comporte 2 bâtiments principaux : les bâtiments A, B

A-Au sein du bâtiment A sont enseignées les disciplines littéraires :

**(Littérature, Langues étrangères et Philosophie)**

**B-**Le bâtiment B quant à lui comporte en son sein les classes scientifiques

**(mathématiques, Sciences et , Math élem et math technique)**

En outre, l'établissement dispose d'une Bibliothèque de documentation, où sont

proposés quelques romans ainsi que 4000 documents, ainsi qu'un terrain pour le sport

## **1.2. Population d'étude**

### **1-Description de l'échantillon**

D'après MUCCHIELLI, N. (1971 : 116), « *population d'étude est l'ensemble de groupes humains concernés par des objectifs d'enquête ; c'est dans cet univers que sera tiré l'échantillon d'une étude* ».

La population de cette étude est composée par 40 élèves de même classe terminale {Lettre et langues étrangères}. Notre choix s'est fixé sur les élèves du lycée Khaldi Mamoune. Ces derniers semblent en mesure de répondre à notre questionnaire, et pouvoir rédiger une épreuve d'expression écrite. L'échantillon est composé de : 25 Filles et 15 Garçons. Nous avons jugé bon de travailler sur toute la population afin de pouvoir recueillir toutes les informations nécessaires. C'est ainsi que nous avons déterminé la taille de l'échantillon du présent travail.

### **1.3. Techniques de collecte des données**

Pour avoir accès aux données nécessaires à la réalisation de cette étude, deux principales techniques ont été utilisées : le questionnaire et une expression écrite.

Les informations recueillies par un questionnaire et complétées par l'expression écrite.

#### **1.3.1. Enquête par questionnaire**

##### **Le Corpus :**

D'après R. MUCCHIELLI (1986 : 29), « un questionnaire ne doit pas être considéré

comme une liste de questions. La réponse recherchée est une idée qui est idéalement celle qui, à travers la subjectivité des individus et même à l'insu de leur conscience réfléchie, exprime directement ou indirectement le phénomène que l'on veut connaître ».

A propos du questionnaire, M. DUVERGER (1964 : 199) indique que la préparation du questionnaire dans une enquête de sondage est une opération complexe et délicate. La nature des questions et leur succession ont une très grande importance pour les résultats de l'enquête.

Le questionnaire a été confectionné à partir des hypothèses de travail. Selon R. RICHTERICH et J.L. CHANCEREL (1993 : 76) : « Les questionnaires sont des instruments structurés de recueil et d'information qui traduisent en questions les hypothèses d'une recherche ». Au cours de notre recherche, le questionnaire composé une sorte de questions ouvertes a été adressé aux élèves.

Ces questionnaires pour objectif la précision de le niveau linguistique des élèves .ce qui nous permettra, par la suite, de vérifier l'origine des difficultés lexicales des élèves. Il nous faut donc, identifier leurs erreurs à travers le test de production écrite et cela par le biais d'une enquête réalisée auprès des apprenants et leur enseignant.

#### Questionnaire Au prés des élèves :

questionnaire Au prés des élèves : il s'agit d'un questionnaire qui vise à recueillir les besoins les difficultés lexicales rencontrées par les élèves . Il est nécessaire de préciser que lors de la distribution du questionnaire pour les élèves, plusieurs facteurs

ont freiné le bon déroulement de l'enquête : notre questionnaire a été soumis à l'appréciation du responsable de l'école

Enfin avant de lancer notre questionnaire d'abord, il a été demandé aux élèves de lire attentivement les questions, ensuite remplir les espaces réservés aux réponses (mettre des croix devant la réponse choisie, ordonner les réponses : de la plus importante à la moins importante, fournissez des réponses claires, justifiez vos réponses.)

et pour la production écrite, il a été demandé aux élèves de donner un titre pour leurs Productions afin de mettre en relief le thème choisi.

**. Voici le questionnaire de l'enquête :**



- Et à l'écrit ? tu comprends la consigne ?

Oui  non

-A la maison qui t'aide à faire tes devoirs et à les corriger?

Parents frères/Sœurs tout seul

-Est-ce que tu utilises le dictionnaire ?

Oui  non

-Avant d'écrire, est-ce que tu te fais une image sur le texte à produire ?

Oui  non

-Que fais-tu lorsque tu as des difficultés ou que tu n'as plus d'idées?

.....

-A qui demanderais-tu de l'aide?

.....

-Qu'est-ce qui t'aide à vérifier si ton texte n' a pas de sens?

.....

-Si vous rencontrez des mots difficiles, vous cherchez à deviner le sens?

Jamais  rarement  toujours

**Faites une expression écrite (10 lignes) sur ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **2.3.2.. description des étapes de reconnaissance d'erreurs :**

En ce qui concerne les productions écrites faut d'abord expliquer que pour les élèves du lycée terminal langues étrangères l'expression écrite joue un rôle fondamentale sachant que la deuxième partie de leur examen final (Baccalauréat) c'est la rédaction d'une expression écrite sur 8 point, donc nous avons demandé aux apprenants de rédiger une rédaction de 10 lignes environ. (c'est des productions écrites).pour analyser ces productions, nous allons procéder de la manière suivante :

#### **2.3. 1. Première étape : identifier l'erreur (trouver l'erreur) :**

Cette étape consiste à mettre en évidence l'erreur lexicale seulement, en ignorant les autres formes d'erreurs. Cette étape est nécessaire pour l'identification de l'erreur (c'est une sorte de filtre), et la classification de ces dernières selon notre démarche du départ. Nous pouvons l'appeler ainsi : reconnaissance du problème.

#### **2.3.2. Deuxième étape : décrire l'erreur :**

Dans cette partie, notre travail consiste en la description claire et précise de l'erreur. En plus de la classification de cette dernière selon notre grille de départ : erreur relevant de la forme ou du sens ou bien s'agit-il simplement d'un usage douteux ?

#### **2.3.3. Troisième étape : expliquer l'erreur :**

Après avoir repérer les écarts, ainsi que leur classification, arrive la partie la plus complexe qui est l'explication des erreurs. Pour ce faire, on doit d'abord trouver l'origine exacte de la difficulté, ensuite faire le rapport entre l'origine et la difficulté afin d'expliquer la cause ainsi que l'erreur elle-même. Cette étape correspond à

l'analyse du problème lexicale.

#### **2.4. Description des étapes de la phase de résolution des problèmes lexicaux :**

Ces trois étapes consistent en la phase de représentation du problème où de l'erreur lexicale.

Nous pouvons continuer notre analyse des productions écrites des élèves par la deuxième phase qui est celle de résolution des problèmes où erreurs lexicales.

##### **2.4.1. Première étape :**

Dans cette étape nous allons tenter de résoudre les problèmes lexicaux par le biais de généralisation d'une règle. Nous sommes confrontés à un problème dont il faut proposer une ou plusieurs solutions pour parvenir à l'objectif fixé : la correction.

##### **2.4.2. Deuxième étape :**

Après avoir proposé plusieurs solutions, nous allons dans cette partie, évaluer et vérifier les solutions envisagées.

##### **2.4.3. Troisième étape :**

Dans cette étape nous pourrons mettre en application la solution retenue. Si c'est nécessaire ou au cas où la solution choisie n'est pas satisfaisante, nous pourrons mettre en application de nouvelles solutions. Voilà donc l'ensemble des étapes de résolutions de problèmes lexicaux que nous pouvons lier aux stratégies de résolutions de difficultés rencontrées. Ces dernières nous allons les définir ainsi : "L'ensemble des processus mis en œuvre au cours des différentes étapes de la résolution de l'écart lexical".

**Le tableau suivant nous résume ces étapes d'une façon précise :**

PHASE DE REPRESENTATION DU PROBLEME
<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaissance du problème</li><li>• Description du problème</li><li>• Analyse du problème</li></ul>
Phase de solution du problème
<ul style="list-style-type: none"><li>• Généralisation d'une résolution</li><li>• Evaluation de l'efficacité des solutions privilégiées.</li><li>• Mise en application de la solution retenue.</li></ul>

### Conclusion :

Notre recherche présente certaines limites au niveau des échantillons. Elle a par contre le mérite de s'intéresser à une question sur laquelle ne portent que très peu de travaux. Nous espérons donc que, malgré les limites de la zone explorée, elle aura permis de déchiffrer une certaine partie de la question lexicale et ainsi ouvrir la voie à des travaux de plus grande envergure.

# CHAPITRE 03

**Analyse des données relatives à notre  
enquête**

## **Introduction :**

L'analyse de toute recherche scientifique vise des objectifs à atteindre, dans l'optique de vérifier des hypothèses. Dans ce chapitre, cette vérification consiste au dépouillement des réponses fournies par les répondants. Il s'agit à cet effet de collecter les données afin de pouvoir les traiter, les comparer et établir les relations

entre eux pour que nous puissions prendre une décision. Pour notre cas , nous tenons à préciser qu'il serait illusoire d'envisager l'analyse de toutes les erreurs rencontrées aussi, nous avons orienté notre choix sur l'étude des erreurs lexicales les plus récurrentes et qui aboutiront à la vérification de nos hypothèses émises. Enfin, nous tenterons d'expliquer l'origine de ces erreurs ; en nous basons nécessairement sur les points théoriques que nous avons illustrés dans la deuxième partie de notre travail. Nous avons réalisé notre enquête avec 40 élèves, dont 15 garçons et 25 filles leur âge se situe entre 17 et 18 ans. Nous avons effectué aussi 3 séances avec eux, 2 séances pour remplir les questionnaires et la production écrite et une séance d'entretien avec les élèves.

L'analyse de notre corpus sera ainsi répartir en deux parties :

- 1• La première partie sera consacrée à l'analyse du questionnaire
- 2• La deuxième partie sera, elle, consacrée à l'analyse des essais d'élèves

## **L'analyse :**

### **1.1 :Après des apprenants :**

On a remarqué que la majorité des élèves (plus de 37 élèves -87% ) ne parlent plus la langue française ni dans la maison ni dans la rue, ils parlent l'arabe(langue maternelle) Et certains élèves notent leurs niveaux entre (5-6 sur 10)

Et on constate que 50 % des élèves préfèrent parler et 50 %d'écrire

Et en c'est concerne l'amélioration de leurs niveau en oral et écrit, les élèves pensent qu'il vaut mieux la maitrise des deux(écrit-oral)

Le domaine dont les élèves souhaitent améliorer lors de la pratique en français c'est

40% sont pour la maîtrise de l'orthographe et la grammaire et les 60 % pour le vocabulaire

En outre, pour les difficultés que rencontrent les élèves : 35 élèves ne maîtrisent pas le lexique, et 15 entre la grammaire et l'orthographe

Autre remarque, 35 élèves comprennent les consignes de l'écrit mais malgré ça ils rencontrent des difficultés de rédaction et en ce qui concerne la correction des devoirs à la maison, la majorité des élèves répondent qu'ils préfèrent être corrigés par leurs parents

On remarque que l'utilisation du dictionnaire chez les élèves de toute la classe est inutile

et dans la 10<sup>ème</sup> question, la majorité des élèves lycéens n'utilisent pas leur imagination avant la rédaction de l'expression écrite

Lorsque l'élève se bloque et n'aura plus d'idées, il demande l'aide généralement de ses parents et par honte il n'accepte pas le soutien de son professeur

Enfin, 40 élèves répondent rarement qu'ils cherchent à deviner le sens des mots difficiles

### Constat :

De ce constat, nous pouvons synthétiser que l'élève algérien, n'arrive jamais à écrire un petit texte cohérent s'il n'améliore pas son niveau de cette langue étrangère. Donc, il lui faut au moins un champ lexical surtout à son niveau vu qu'il inscrit dans la branche de lettres et des langues étrangères.

Nous pouvons supposer aussi que l'entourage social ne l'aide pas à s'habituer à une

langue nouvelle .

## **2.1 : Analyse des données relatives aux productions écrites des élèves**

Introduction : « L'apprentissage de la production écrite est l'une des finalités fondamentales de l'enseignement des langues. » (J. Dolz, 2009) Cette citation nous montre l'importance du travail de production écrite à l'école primaire mais aussi secondaire. C'est une compétence propre à la discipline du français mais qui peu à peu devient transversale à toutes les disciplines, d'où son importance. Il semble nécessaire que tout futur enseignant s'intéresse et se questionne sur les problèmes que peuvent rencontrer les élèves dans leurs productions écrites. En effet, c'est uniquement en analysant des productions d'élèves que les enseignants peuvent réguler leurs activités afin de s'adapter aux difficultés propres des élèves.

Comme nous l'avons déjà dit dans la première partie méthodologique, le deuxième test consiste à rédiger une expression écrite sur .

- LA première lecture des productions écrites collectées nous permet de dégager le nombre d'occurrences des erreurs qu'on peut répartir ainsi :
- les difficultés lexicales liées aux interférences qui résultent des contacts de langues pratiquées par les apprenants ;
- difficultés liées aux stratégies d'apprentissage des apprenants
- Difficultés liées à la sur généralisation des règles ;
- Difficultés d'imprécision.

### **. Identification des difficultés lexicales :**

Dans cette partie, il s'agit de faire un repérage d'écarts lexicaux. Nous ne présentons

qu'un petit échantillon des résultats obtenus qui nous semble révélateur des lacunes des élèves quant aux différentes difficultés lexicales.

Nous avons aussi souligné, que les apprenants adultes ont des difficultés d'ordre syntaxique, orthographique et lexical.

Voici quelques statistiques présentant le pourcentage des différentes erreurs commises par les élèves : Les rédactions des élèves ne dépassent pas dix lignes, Chaque rédaction contient des erreurs variées (environ quinze erreurs par rédaction), le total de toutes les erreurs est de 600. Le nombre de copies est de 40.)

**Voici un tableau résumant le pourcentage des erreurs :**

Erreurs	Nombre d'erreurs	Pourcentage
Syntaxiques	80	40%
Orthographiques	60	28.21%
Lexicales	75	30,10%

Nous avons remarqué dans le tableau précédant que les pourcentages sont proches, avec un taux élevé d'erreurs d'ordre syntaxique 40% .

les erreurs lexicales sont classées en deuxième position avec le pourcentage qui n'est pas négligeable 30,10 %. Suivi de près des erreurs orthographiques avec un taux de 28,21%.

Enfin on constate que ces trois types d'erreurs construisent les lacunes principales par lesquelles les élèves n'arriveraient pas à produire un texte .Donc il faut que les élèves améliorent leur niveau pour qu'il puisse produire une expression sans fautes. Mais il ne faut pas ainsi supprimer le rôle de l'enseignant car c'est lui le responsable de l'apprentissage de l'élève et la méthode par laquelle il transmet le savoir aux étudiants avec des nouvelles stratégies et des nouvelles techniques.

### **Conclusion :**

Cette partie est une tentative d'éclairage et d'explication des erreurs lexicales des apprenants. Nous considérons cette partie plus explicative qu'interprétative.

# CONCLUSION GENERALE

# Conclusion générale:

Par cette étude nous avons tenté de traiter des problèmes liés aux erreurs du type Lexical chez Les élèves du lycée classe terminal (langues étrangères). Nous nous sommes appuyés sur une analyse des erreurs lexicales. L'erreur est essentielle dans la mesure où elle fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Il convient alors de la dédramatiser afin que l'apprentissage reste un plaisir. Nous avons tenté de déterminer que l'erreur est une étape naturelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère. En effet, tout apprentissage implique un parcours avec objectifs à atteindre, comme c'est le cas pour les élèves. Naturellement le parcours de l'apprenant n'est ni linéaire ni uniforme. On peut dire que l'apprenant expérimente et ce sont ses expérimentations qui vont lui permettre de vérifier son degré de réussite et qui vont l'amener à formuler de nouvelles hypothèses pour finalement modifier son comportement face à l'apprentissage.

Nous avons essayé de développer l'hypothèse selon laquelle ce type de problèmes est lié à l'influence des connaissances antérieures, en d'autres langues ainsi qu'à la complexité du système éducatif de la langue française ainsi que la méthode des enseignants . En plus de la vérification de ces hypothèses, nous avons essayé d'apporter des éléments de réponses aux questions posées dans cette recherche. À savoir, quelles sont les difficultés lexicales des élèves ? Et quelles sont les origines et

les causes de la non maîtrise ?

Le principe illustré par ce travail est de partir d'erreurs effectivement constatées dans les travaux écrits d'apprenants pour proposer des solutions adaptées aux besoins relevés dans la partie analyse du questionnaire.

Nous voilà donc au terme de notre recherche qui a porté sur **LA MAITRISE LEXICALE CHEZ LES ELEVES LORS DE LA REALTION D'UNE EXPRESSION ECRITE**. Nous en rappelons brièvement les principaux résultats

Le premier objectif visait l'analyse des données du questionnaire afin de définir la situation linguistique des apprenants Nous avons révélé les résultats suivants :

L'apprenant vise plutôt des besoins variés, linguistiques (compétences syntaxiques, lexicales, grammaticales), communicatifs (améliorer l'oral). Il veut surtout travailler le lexique (enrichir le vocabulaire, réemployer et produire de nouvelles structures lexicales) pour pouvoir s'exprimer dans cette langue au vocabulaire riche et varié.

Notre deuxième objectif de recherche visait la description des erreurs lexicales Constatées chez les élèves et, tenter de déterminer l'origine et les causes de ces erreurs. Il ressort, entre autre, de cette analyse que les problèmes de sens, qui constituent la majorité des erreurs du type lexical observées dans les productions des apprenants, sont liées à la non maîtrise des combinatoires sémantiques des termes utilisés.

L'apprenant est confronté souvent à des confusions de sens vue la présence de plusieurs langues en contactes, ce qui engendre les erreurs lexicales que nous avons identifié comme des interférences. Cependant, il est indispensable de signaler que

les problèmes lexicaux sont relatifs à une transgression de la propriété des unités lexicales.

Nous nous sommes aperçus de la complexité de certaines contraintes de l'écrit. D'ailleurs, nous avons relevé plusieurs autres types d'erreurs lexicales comme : erreurs d'orthographe lexicale, les impropriétés et l'utilisation d'unités lexicales appartenant à un registre de langue inapproprié.

Nous signalons que la grande majorité de ces problèmes aurait pu être évitée si les apprenants avaient consulté le dictionnaire. La réalisation de cet objectif de la recherche nous a démontré qu'il est difficile d'arriver à une classification correcte et facile des erreurs lexicales vue l'origine et la source entremêlée de ces dernières.

Nous remarquons aussi l'existence de problèmes de régime (structure actancielle, Prépositions régies et mode verbal). Ils sont assez fréquents dans les productions des apprenants. Nous constatons certaines lacunes qui dénotent un manque de maîtrise de la notion de régime.

Au fur et à mesure que l'on avançait dans la réalisation de ce travail de recherche, nous étions dans l'obligation de nous limiter aux points signalés plus haut, même si nous avons été confronté à de nombreuses questions qui pourraient faire l'objet de recherches futures.

#### **Voici les principales :**

Nous avons constaté la présence d'un pourcentage de 30.10 % des erreurs lexicales.

Il serait intéressant de considérer, lors d'analyses futures, les erreurs relatives à toutes les dimensions du code (orthographe grammaticale, syntaxe, cohérence

textuelle, conjugaison etc.). De cette façon, il serait possible d'établir clairement la proportion d'erreurs lexicales par rapport à l'ensemble des erreurs.

Etant donné le nombre limité des apprenants pris comme échantillon (40), nous pouvons considérer cette recherche comme exploratoire. Observer et identifier les difficultés lexicales d'un plus grand nombre d'apprenants contribuerait mieux à cerner la notion d'erreur lexicale et permettrait la généralisation des résultats à trouver.

Nous constatons donc que la question de la norme lexicale est un problème complexe qui peut avoir plusieurs implications pour nos élèves. En effet, ceux-ci se trouvent confronter à des difficultés et des usages douteux relevant exclusivement des normes descriptives ou fonctionnelles.

Néanmoins, nous pensons que les concepts de l'approche retenue nous ont permis de définir assez clairement la notion d'erreur lexicale et de délimiter davantage les frontières floues entre le lexique et les autres branches qui étudient la langue comme : la syntaxe, la grammaire...A partir de l'étude de concepts comme le sens et les « mots », les apprenants seraient peut-être plus à même de comprendre les mécanismes qui régissent le fonctionnement d'une langue.

# Bibliographie :

Niklas- salminen, A. 1997. La lexicologie. Paris : Armand Colin, coll. Cursus.

Aupecle, M. 1967. Pour un renouveau de la pédagogie du français à l'école primaire tunisien.

Tunis : Cercle culturel de l'école normale d'instituteurs de

Tunis, coll. Recherches et documents pédagogiques, série AL-JIL. N 09.

Baylon, C.1996. Sociolinguistique : société, langue et discours. Paris : Nathan, coll. Nathan-Université : Série « Etudes linguistiques et littéraires ».

Bougeot, CH.1996. « Types d'erreurs et essai d'interprétation ». In Français langue étrangère : une solution pour les zones prioritaire ? Villeurbanne : Mario Mella.

Cuq, Jean-Pierre (dir). 2003. dictionnaire de didactique du français : Langue étrangère et seconde. Paris : Clé internationale, coll. Asdifle.

Dubois, J. et al. 1994. dictionnaire linguistique et des sciences du langage.

Paris : Larousse.

BARRE-DE MINIAC Christine. « L'écriture personnelle, scolaire et professionnelle de

lycéens de 17 à 21 ans ». *L'écriture et son apprentissage*, no 115/116. Pratiques 2002

Galisson, R. 1979. Lexicologie et enseignement des langues. Paris : Hachette.

Girodet, J.1986. Pièges et difficultés de la langue française. Paris : Bordas.896P.

AIT DAHMAN, K. « Enseignement/apprentissage des langues en Algérie entre représentations identitaires et enjeux de la mondialisation », édition Synergies, Alger, 2007

· KANOUA, S. « Culture et enseignement du français en Algérie », édition Synergies, Alger, 2008,

· HENRI HOLLEC « l'apprentissage autodirigé, une autre offre de formation »éducation stratégies dans l'apprentissage et l'usage des langues, conseil de l'Europe 1996

· [www.education.gouv.dz](http://www.education.gouv.dz)

## Table des matières

### Introduction générale

Présentation du sujet .....	1
Problématique .....	2
Hypothèse .....	3
L'objet d'étude (Motivation) .....	4

### **Chapitre 01 :Cadre Conceptuel**

<b>Introduction</b> .....	5
<b>1 . Définition de quelques concepts clés :</b> .....	5
- LA DIDACTIQUE .....	5
-	
<b>L'ÉCRITURE</b> .....	06
- L'EXPRESSION ÉCRITE.....	06
<b>1.1. Le lexique :</b>	
1.1.1. Que signifie le terme lexème :.....	07
1.1.2. Que signifie l'unité lexicale (lexie) :.....	09
1.1.3. Les monèmes lexicaux :.....	11
1.1.4. Les monèmes grammaticaux :.....	11
<b>2 .Caractérisation de la notion d'erreur lexicale</b>	
2.1Définition de l'erreur :.....	13
2.2. Faute vs erreur :.....	13
2.3. Erreur et norme :.....	14
2.4. La présente recherche et la norme :.....	16

2.5. Le lexique et la norme :.....	17
2.5.1. Le lexique et la norme prescriptive :.....	17
2.5.2. Les dimensions moins prescriptive du lexique :.....	17
<b>3. Les différents visages de l’erreur lexicale :.....</b>	<b>19</b>
<b>Conclusion :.....</b>	<b>20</b>

## **Chapitre 02 : CADRE METHODOLOGIQUE :**

1. Les difficultés rencontrées par les apprenants adultes :.....	22
2 .Types d’erreurs lexicales :.....	22
<b>1.1. Description du milieu d’étude :.....</b>	<b>25</b>
1.2. Population d’étude :.....	26
1-Description de l’échantillon :.....	26
1.3. Techniques de collecte des données :.....	26
1.3.1. Enquête par questionnaire :.....	26
2.3.2.. description des étapes de reconnaissance d’erreur....	26
2.3.1. Première étape : identifier l’erreur (trouver l’erreur):.....	32
2.3.2. Deuxième étape : décrire l’erreur:.....	32
2.3.3. Troisième étape : expliquer l’erreur:.....	32
<b>2.4. Description des étapes de la phase de résolution des problèmes lexicale .....</b>	<b>33</b>
2.4.1. Première étape:.....	33
2.4.2. Deuxième étape :.....	33
2.4.3. Troisième étape:.....	33

**Conclusion.....34**

**CHAPITRE03 : Analyse des données relatives a notre enquête**

**Introduction.....36**

**L'analyse.....36**

1.1. Auprès des apprenants:.....36

2.1. Analyse des données relatives aux productions écrites des élèves :.....38

**CONCLUSION GENERALE.....42**

**Bibliographie.....46**